

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

MAECD-MAGAZINE

No 22 du 29 Novembre 2024

Le Burundi mobilise ses partenaires et investisseurs privés pour la mise en œuvre de la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060



ous les auspices du Chef de l'Etat du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye, le Burundi abritera du 05 au 06 décembre 2024, une Table Ronde pour la mobilisation des ressources et des in-

vestissements privés visant à la réalisation de la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.

Lors de ce grand événement, le gouvernement du Burundi compte parta-

Dans cette Edition:

Le Burundi mobilise ses partenaires et investisseurs privés pour la mise en œuvre de la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060

Lancement de la campagne de 16 jours d'activisme contre les Violences basées sur le genre, édition 2024

Le Premier Vice-Président du Sénat visite certains projets de développement en province de Mwaro

L'Ambassadeur du Burundi à Berlin a reçu en audience l'Ambassadeur de la République Fédérale de l'Ethiopie en Allemagne

Ouverture de l'atelier de production des comptes satellites au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Remise des prix aux lauréats de la 6ème édition du concours de théâtre 2024

24EME SOMMET ORDI-NAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST

COMMUNIQUE DE PRESSE NO15/2024 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINIS-TRES DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

page

1

9

3

5

6

Q

11

19

ger sa vision en matière de développement socioéconomique ainsi que les réformes envisagées et en cours avec l'ensemble des sources potentielles de financements extérieurs et privés.

Par ailleurs, l'organisation de la Table Ronde vise à partager les grandes orientations de la Vision du Burun-di pays émergent en 2040 et développé en 2060, présenter le Plan National de Développement (PND) Révisé 2018-2027, son Plan d'actions prioritaires, ainsi que les ressources financières nécessaires à sa mise en œuvre.

Plusieurs délégations des quatre coins du monde sont attendus à ce grand rendez- vous afin qu'ils découvrent d'innombrables opportunités d'investissement que regorge le Burundi. « Nous sommes allés en Amérique, en Asie, en Europe, et dans certains pays africains pour mobiliser différents investisseurs », a révélé le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Déve-

loppement Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro lors d'une émission diffusée à la Télévision Nationale du Burundi.

Cette Table Ronde permettra de recueillir les points de vue et obtenir le soutien des partenaires au développement et des investisseurs privés sur les programmes de réformes du gouvernement, leurs feuilles de route et calendriers de mise en œuvre, et favoriser la manifestation d'engagement par l'annonce et la confirmation des intentions de financement par ces derniers.

La Table Ronde exceptionnelle sera non seulement l'occasion de découvrir les réformes pour améliorer le climat des affaires au Burundi, mais aussi pour présenter les opportunités d'investissement dans les secteurs de l'agriculture, l'énergie, la santé, le tourisme, les Technologies de l'information et de la Communication, les secteurs minier, financier et l'industrie. (**Présidence**)

Lancement de la campagne de 16 jours d'activisme contre les Violences basées sur le genre, édition 2024



a Première Dame du Burundi S.E Angeline Ndayishimiye a rehaussé de sa présence le lundi 25 novembre 2024 à Gihanga en province de Bubanza, les cérémonies de lancement de la campagne de 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles, édition 2024.

Le lancement de 16 jours d'activisme a été fait sous le thème :" Vers les 30 ans de la déclaration et de la plate -forme d'action de Beijing: Unissons-nous pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles. "

La coordinatrice du système des Nations Unies au Burundi Madame Violet Kakyomya a indiqué que la présence de la Première Dame dans les activités du lancement de 16 jours d'activisme marque une profonde détermination et une conviction inébranlable, un mo-

ment crucial de mobilisation en faveur d'un Burundi exempt de violence et d'inégalités, et une réaffirmation de l'engagement collectif, à mettre fin aux violences basées sur le genre. Cette année marque le 25ème anniversaire de la désignation, par l'Assemblée générale des Nations Unies, comme Journée internationale pour l'élimination des violences basées sur le genre.

Malgré des avancées significatives, ces violences basées sur le genre persistent et demeurent un fléau mondial, selon Madame Violet Kakyomya.

Selon les chiffres, une femme sur trois dans le monde ont été victimes de violences physiques ou sexuelles au cours de leur vie. Chaque heure, cing femmes ou filles sont tuées par un membre de leur propre famille. Ces chiffres ne sont pas de simples données, ils représentent des vies brisées, des espoirs anéantis et des familles dévastées, a précisé la coordinatrice des Nations Unies au Burundi.

Les hommes et les garçons ne sont pas non plus épargnés, notamment dans les contextes de conflit ou de discrimination.

Selon la Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du

Genre Madame Imelde Sabushimike, cette campagne constitue une occasion d'auto-évaluation pour les intervenants dans le secteur de la lutte contre les VBG, en vue de pérenniser les acquis et par conséquent adopter les meilleures stratégies pour surmonter les contraintes et défis persistants. Elle a fait savoir que le gouvernement du Burundi a mis en place le cadre réglementaire et juridique pour la lutte contre les VBG, et compte réviser les instruments répressifs pour alourdir des peines à l'encontre des auteurs de ces crimes.

La Ministre de la Solidarité Nationale ,des Affaires Sociales ,des Droits de la Personne Humaine et du Genre Madame Imelde Sabushimike a précisé que le gouvernement du Burundi a entrepris une série d'efforts pour l'élimination des VBG, en mettant en place des instruments juridiques répressifs aux violences basées sur le genre , un centre de prévention et de prise en charge des victimes, etc. Malgré tous ces efforts du gouvernement, les chiffres des victimes des VBG ne cessent de s'accroître, certains facteurs comme le changement de stratégies des auteurs des violences basées sur le genre, le mauvais usage des technologies de l'information et de la communication etc.

Dans son allocution, la Première Dame du Burundi S.E Angeline Ndayishimiye a fait savoir que les VBG sont une réalité dans le monde entier en général et au Burundi en particulier, causant ainsi des mésententes dans la société et des traumatismes psychologiques. Elle a ajouté que cette situation constitue un obstacle au développement.

Elle a exhorté toute personnes vivant au Burundi à s'impliquer pour éliminer les violences basées sur le genre, éviter de soutenir les auteurs mais plutôt de soutenir les victimes pour avoir une prise en charge sanitaire, psychologique, juridique, etc.

La Première Dame a exhorté aussi les cabaretiers, les administratifs et les responsables de sécurité à veiller à ce que les enfants de moins de 18 ans ne fréquentent plus seuls les bistrots.

Les hommes quant à eux sont appelés à libérer leurs épouses pour adhérer à des associations d'autonomisation économique des femmes, et de monter des projets générateurs de revenus.

Elle a conseillé les femmes de ne pas abuser de la protection qui leur est offerte par les institutions étatiques, pour devenir des femmes insouciantes. Elle a rappelé que la mésentente familiale impacte également la vie sociale et psychique des enfants, ainsi que la réussite scolaire principalement.

Les activités se sont clôturées par une remise de certificats et une enveloppe aux femmes et hommes qui se sont distinguées dans la lutte contre les violences faites aux femmes et filles. (RTNB)

Le Premier Vice-Président du Sénat visite certains projets de développement en province de Mwaro



n compagnie d'un sénateur élu dans la circonscription de Mwaro, le Premier Vice-Président du Sénat, Honorable Denise Ndadaye a visité le 26 novembre 2024, un micro

barrage hydroélectrique, en construction, dans la rivière Cinwera, située dans la zone Munago, commune Nyabihanga.

Ce projet est une initiative de deux techniciens, natifs de cette localité, dans le but de contribuer au développement communal.

L'Honorable Denise Ndadaye a remercié les initiateurs de ce projet et les a encouragés à initier d'autres projets de ce genre. Elle a contribué un million de francs burundais pour la continuité des travaux.

Le Premier Vice-Président de la Chambre haute du parlement a ensuite visité ses projets agricoles dans la commune Kayokwe : un champ de pommes de terre, qui s'étend sur 1ha, sur la colline Gihinga, et celui de



maïs se trouvant sur une superficie de 2ha, sur la colline Rutyazo.

Elle a indiqué que ces projets s'inscrivent dans le cadre



de la multiplication des semences et a dit que tout le monde est appelé à réaliser des projets de développement, dans des domaines divers. (**Sénat**)

Le Premier Vice-Président du Sénat encourage l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi à poursuivre ses recherches agronomiques



u deuxième jour de son déplacement en province de Mwaro, le Premier Vice-Président du Sénat, Honorable Denise Ndadaye a visité l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) de Gisozi, le 27 novembre 2024 qui s'occupe de la recherche dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

Elle a fait savoir qu'elle venait s'enquérir du fonctionnement de cet Institut, et collecter ses doléances, afin de les transmettre aux instances habilitées, pour qu'elles soient traitées. Elle a encouragé son personnel à poursuivre ses recherches agronomiques.

Les préoccupations soulevées par les dirigeants de cet Institut sont entre autres le retard des financements, le manque de matériels d'irrigation et de plaques solaires pour le laboratoire en cas de coupure d'électricité de la REGID ESO, ainsi que la connexion à l'Internet. Ils ont



aussi évoqué un phénomène répétitif des marchés publics qui tombent en annulation, car les fournisseurs ne se conforment pas aux termes de référence.

Le Premier Vice-Président de la Chambre Haute du parlement a ensuite visité l'école fondamentale de Nkurunzi, en réhabilitation, en commune de Rusaka et a promis une contribution de 50 sacs de ciment, pour ces travaux en cours.

Elle a encouragé les élèves à poursuivre les études et a aussi appelé la population de cette localité à continuer à préserver la paix et la sécurité, à être caractérisée par l'amour du prochain, et à rester unie pendant la période électorale. (Sénat)

L'Ombudsman exhorte les leaders politiques à s'approprier de la vision du Burundi, pays émergent en 2040 et développé en 2060



'Institution de l'Ombudsman du Burundi en collaboration avec le Centre d'appui aux initiatives locales de développement et d'assistance aux personnes vulnérables "CIDEP" en sigle, a organisé un atelier de réflexion de 2 jours, du 27 au 28 Novembre 2024 en Province Ngozi, à l'endroit des différents acteurs engagés dans la mise en œuvre de la vision du Burundi, pays émergent en 2040 et développé en 2060.

Le dit atelier a vu la participation des leaders politiques, leaders religieux, des leaders de la société civile ainsi que des administratifs.

Différents thèmes ont été développés durant cet atelier à savoir: les fondamentaux de la Gouvernance inclusive et de la participation citoyenne (y compris les femmes et les jeunes), récapitulation des problèmes socio-économiques prioritaires pour les femmes et les jeunes, le rôle des partis politiques et des autres acteurs dans le développement socio-économique pour solutionner les problèmes prioritaires identifiés, la problématique d'accès aux financements et la réduction du chômage chez les jeunes et les femmes.

Seconde GIHWAHWA qui a représenté le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité publique a indiqué que ce Ministère suit au jour le jour les organisations de la société civile et en a profité pour les encourager dans leur mission d'appuyer les efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre de son PND 2018-2027 révisé.

Le Gouvernement du Burundi, à travers le Plan National de Développement en son axe 13 visant la consolidation de la bonne gouvernance par le biais du renforcement du partenariat avec la société civile et le secteur privé, reconnaît que les organisations de la société civile sont des acteurs incontournables du développement.

Monsieur Clément Baryakaziri qui a représenté l'Ombudsman Burundais, en même temps Coordonnateur de l'antenne de la région Nord de l'Institution de l'Ombudsman du Burundi a, dans son discours, invité les participants à s'approprier de la vision du Burundi, pays émergent en 2040 et développé en 2060. A l'approche des élections, Monsieur Clément Baryakaziri a exhorté les participants à élire de bons dirigeants qui conduiront le pays à la réalisation de cette vision, et à ceux qui se feront élire, à être des patriotes.

Les leaders des partis politiques sont, quant à eux, interpellés à diffuser leurs projets de société dans un langage non violent. L'interpellation est du Coordonnateur de l'antenne de la région Nord de l'Institution de l'Ombudsman du Burundi, Monsieur Clément Baryakaziri. (RTNB)

L'Ambassadeur du Burundi à Berlin a reçu en audience l'Ambassadeur de la République Fédérale de l'Ethiopie en Allemagne



e 26 novembre 2024, Son Excellence Madame Annonciata Sendazirasa, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burundi auprès de la République Fédérale d'Allemagne à Berlin a eu

l'honneur d'accueillir Son Excellence Monsieur Eskindir Yirga Asfaw, Ambassadeur de la République Fédérale de l'Éthiopie en Allemagne.

Au cours de leurs entretiens, les deux Ambassadeurs ont exploré les voies et moyens de consolider les liens de coopération et d'amitié déjà existants entre les deux pays frères. (Ambassade du Burundi à Berlin)

Ouverture de l'atelier de production des comptes satellites au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement



e Jeudi 28 novembre 2024, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a procédé à l'ouverture des activités de production des comptes satellites.

Dans son discours, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a signalé que les comptes satellites sont un passage obligé pour le développement économique de tout le pays. Pour le Burundi, ils contribueront aux efforts du Gouvernement pour attendre sa vision d'un Burundi

pays émergent en 2040 et développé en 2060.

Les comptes satellites sont des outils statistiques qui permettent de mesurer avec précision les contributions des politiques et programmes, de quantifier l'impact des investissements et d'identifier les secteurs qui bénéficient le plus d'efforts. Il a aussi signalé que cet atelier présente une étape importante dans la construction d'une vision plus complète et plus précise dans le développement et il permettra de perfectionner les méthodes de calcul en appuyant sur les meilleures pratiques et les dernières technologies et garantir la fiabilité et la précision des données ; de renforcer les capacités des experts et de partager leurs connaissances et leurs expériences et de développer de nouvelles compétences ; de promouvoir la collaboration en réunissant des spécialités de différents domaines car « c'est en travaillant ensemble que nous parviendrons à des résultats significatifs » a ajouté le Secrétaire Permanent.

Le Secrétaire Permanent a terminé son discours en faisant savoir que les comptes satellites fourniront des informations précieuses pour prioriser les actions en comprenant mieux l'impact des interventions; de renforcer la transparence de la confiance du public et des partenaires dans la gestion des ressources et d'améliorer la prise de décision qui permettront de prendre des décisions éclairées et de mettre en place des politiques plus efficaces. (MAECD)

L'Ambassadeur Gérard Bikebako Ntahogwaroye, Conseiller politique au cabinet du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, a reçu en audience une délégation de l'Union Africaine

e jeudi 26 novembre 2024, l'Ambassadeur Gérard Bikebako Ntahogwaroye, Conseiller politique au cabinet du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, a reçu en audience, au nom de Son Excellence Albert Shingiro, Ministre en charge des affaires étrangères, une délégation de l'Union Africaine, conduite par S.E Ennio Maes, l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire en Ethiopie et Représentant Permanent auprès de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie. Cette délégation était venue pour une visite de courtoisie.

Dans leurs discussions, S.E Ennio Maes a informé

l'Ambassadeur Gérard Bikebako Ntahogwaroye que la visite a été effectuée dans le cadre d'un briefing de suivi et d'évaluation humanitaire sur les inondations de Gatumba. Il a informé qu'ils avaient apporté une assistance de 200 mille dollars au Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre pour les victimes des inondations de Gatumba.

Monsieur l'Ambassadeur Gérard Bikebako Ntahogwaroye a vivement remercié l'Union Africaine de cette assistance apportée aux victimes des inondations de



Gatumba. Il a continué à plaider pour les victimes des inondations étant donné qu'ils sont en situation de pauvreté. (MAECD)



Gitega: Bientôt une salle de veille opérationnelle au Burundi



La mise en place et l'opérationnalisation de cette salle de veille s'inscrit dans la vision de renforcer la résilience institutionnelle face aux défis multiples auxquels nos communautés font face sans oublier les renforcements des capacités des acteurs locaux en matière de communication et l'engagement communautaire pour une gestion efficace des risques de catastrophes.

e Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique à travers la Plateforme Nationale de Prévention des Risques de Gestion des Catastrophes (PFN- PRGC) en collaboration avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), a organisé le lundi 25 novembre 2024 en province de Gitega un atelier national de formation de 5 jours sur l'opérationnalisation de la salle de veille, la communication sur les risques et engagement communautaire.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Permanent au Ministère de l'Intérieur ,du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique ,Monsieur Théophile Ndarufatiye a rappelé que la salle de veille est un outil stratégique qui marque une étape décisive dans la marche vers la prévention efficace des risques de catastrophes ainsi que le relèvement communautaire dans la même thématique de la réduction des risques de catastrophes.

Selon le Secrétaire Permanent au Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, l'atelier vient à point nommé compte tenu de la récurrence des catastrophes dues au changement climatique notamment les glissements de terrain de Kirasa en commune Muhuta, la montée des eaux du Lac Tanganyika, les inondations de Gatumba, etc, qui ont occasionné des pertes en vies humaines, des biens de subsistance et des déplacements internes massifs. Il a fait savoir que la mise en place de la salle de veille équipée et opérationnelle rentre dans le cadre de doter des technologies modernes et des capacités analytiques avancées.

Il a invité la structure nationale en charge de la gestion des catastrophes de s'approprier convenablement de la salle de veille qui est un outil très important tout en travaillant en synergie avec d'autres acteurs techniquement concernés et ainsi répondre sans délai aux attentes des citoyens. (RTNB)

Atelier de Sensibilisation sur la réglementation de la Communauté Est- Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture sur le transport routier



e Ministère des Affaires de la Communauté Est - Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, a organisé du 27 au 28 novembre 2024, en province de Gitega, un Atelier de Sensibilisation des Parties Prenantes de la Réglementation de la Communauté Est- Africaine (EAC) sur le Transport Routier.

L'objectif principal de cet atelier était de sensibiliser les Parties Prenantes, de la réglementation de la Communauté Est Africaine sur le transport routier.

Il s'agit de mettre les parties prenantes au courant du contenu de la réglementation régionale de la Communauté Est Africaine sur le transport routier, pour amener les parties prenantes à comprendre la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la réglementation communautaire surtout l'article 89 du traité établissant la com-

munauté de l'Afrique de l'Est. Cet article en son premier alinéa stipule que la mise en application de la réglementation en rapport avec le transport routier dans le pays de l'EAC doit être identique dans tous les pays membres de la Communauté Est-Africaine.

Lors de l'atelier, les participants ont signalé que les burundais responsables des camions de transport ignorent cette loi raison pour laquelle ils sont souvent exposés aux sanctions liées au tonnage et au code de la route.

Par rapport au paiement de dix dollars par kilomètre pour l'entretien des routes, les participants ont fait savoir que le Burundi est dans une situation de perte et ne sera pas à mesure d'entretenir les routes endommagées par ces camions.

Par rapport à cette question, Monsieur Jean Nduwimana le directeur général des infrastructures publiques au Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la culture a fait savoir que le Burundi a demandé qu'il y ait des études pour comparer le coût de construction de la route de dix kilomètres au Burundi et en Tanzanie afin qu'il y ait équité entre les pays membres de de la Communauté Est-Africaine.

Les participants ont souhaité que les hautes autorités s'y impliquent davantage pour protéger les burundais qui sont victimes de cette situation. (RTNB)

Remise des prix aux lauréats de la 6ème édition du concours de théâtre 2024



e Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, a organisé le jeudi 28 Novembre 2024, la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 6ème édition du concours de théâtre 2024. La cérémonie s'est tenu au Petit Séminaire de Mugera, a vu la participation de 40 élèves issus d'écoles post-fondamentales de tout le pays.

Ces 40 auteurs des meilleures œuvres répartis en quatre langues : Kirundi, Français, Anglais et Swahili ont été primés. Chaque langue comptait 10 lauréats, les récompenses étant attribuées selon un classement précis .Première place : 400 000 BIF, deuxième place : 350 000 BIF, troisième place : 300 000 BIF, quatrième place : 250 000 BIF; cinquième place : 230 000 BIF; de la sixième à la dixième places : 150 000 BIF.

L'Assistant du Ministre des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Cul-

ture, Monsieur Husein Ndagije, a salué la participation massive enregistrée cette année, soulignant une nette amélioration par rapport à l'édition précédente.

Il a saisi cette occasion pour encourager les élèves à poursuivre leurs efforts dans la promotion de la créativité littéraire et des arts de la scène, affirmant que cette démarche pourrait contribuer à changer l'image du pays dans divers secteurs.

La cérémonie a également été marquée par le lancement officiel de la 7^{ème} édition du concours, prévue pour 2025. Ce concours annuel, destiné aux élèves du post-fondamental, vise à renforcer les capacités artistiques et littéraires des jeunes tout en mettant en lumière le riche patrimoine culturel du Burundi.

Selon Monsieur Hussein Ndagije, ces initiatives artistiques permettent de révéler les talents cachés et de promouvoir un esprit d'innovation chez les jeunes. Il a invité les écoles et les partenaires à continuer de soutenir ces projets pour encourager le développement des arts et de la culture dans le pays.

Selon lui, le concours de théâtre s'inscrit dans une stratégie globale du ministère pour valoriser la culture nationale tout en offrant une plateforme aux jeunes talents. Cette démarche illustre l'engagement des autorités burundaises à faire des arts, une force motrice du développement national.

Les cérémonies se sont conclues dans une ambiance festive, avec des prestations artistiques, des musiciens du département culturel, témoignant de la richesse culturelle du Burundi. (RTNB)

La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme présente les résultats du monitoring de la situation des droits de l'homme



a Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) a organisé le jeudi 28 novembre 2024, un atelier de présentation des résultats de monitoring de la situation des droits de l'homme, dans les lieux de privatisation de liberté, à l'intention des partenaires étatiques et non étatiques de toutes les communes des provinces de Makamba, Bururi, Mwaro, Gitega et Karusi.

Cette activité de monitoring sur la situation des droits de l'homme dans les lieux de privatisation de liberté, s'inscrit dans le cadre du projet "Appui à l'accès à la justice, Etat de droit et cohésion sociale au Burundi", financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Selon le Président de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme ,Monsieur Sixte Vigny Nimuraba, ce projet a permis d'effectuer 99 visites dans toutes les communes des provinces concernées du 28 juillet au 20 septembre 2024, et l'activité a touché 992 retenus dont 832 hommes, 111 femmes, 44 mineurs et 5 filles mineures. Grâce au plaidoyer de la CNIDH, 221 retenus dont 176 hommes, 31 femmes, 12 garçons et 2 filles mineDurs, soit 22,28% ont été libérés.

Ces résultats portés à la connaissance des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux, dans le but de mobiliser les ressources et les énergies, pour le respect des droits de l'homme, socle de la démocratie, du développement et de la paix durable.

Le Président de la CNIDH, Monsieur Sixte Vigny Nimuraba a rappelé que cette institution assure une triple mission lui conférée par la loi: la protection, la défense et la promotion des droits de l'homme.

Le Président de la CNIDH, Monsieur Sixte Vigny Nimuraba a également fait savoir qu'au Burundi, certaines personnes sont en privatisation de liberté, en attente de l'instruction à charge ou à décharge de leurs dossiers, d'autres sont emprisonnées pour l'exécution des peines privatives de liberté, qui leur ont été infligées

Il a rappelé, qu'elles soient en garde à vue, en détention préventive ou condamnées, les personnes privées de liberté devraient bénéficier d'un traitement équitable

et respectueux de leur dignité humaine, hormis le droit à la liberté de mouvement.

La CNIDH déplore néanmoins que la réalité sur terrain, prouve que leur traitement au niveau des cachots ne respecte pas toujours les droits humains, en dépit de la présomption d'innocence des détenus au stade préjuridictionnel.

La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme a informé que parmi les violations saillantes se trouvent : le droit d'être informé des faits pour lesquels l'on est poursuivi, la rétention des mineurs pénalement irresponsables, l'absence de qualification des

infractions, le dépassement du délai légal de garde à vue, l'absence des procès-verbaux de garde à vue dressés par les Officiers de Police Judiciaire (OPJ), etc.

Après échanges et débats, les participants à la présentation du monitoring des droits de l'homme dans les lieux de privation de liberté, ont émis une série de recommandations comme: extraire des recommandations issues du monitoring concernant le parquet général et les transmettre officiellement, doter des instruments juridiques, des moyens de déplacement, du matériel bureautique, du renforcement des capacités et de la sensibilisation à la chaîne pénale burundaise. (RTNB)

CANKUZO/RUYIGI: le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes, un espoir pour la réussite des jeunes entrepreneurs



titude envers le Président du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye, pour avoir initié le PAEEJ afin d'accompagner les jeunes entrepreneurs.

Evoquant les défis, Monsieur Ezéchiel Niyonizeye a souligné l'absence de l'électricité à Mishiha. S'appuyant uniquement sur un groupe électrogène pour faire fonctionner ses machines, il a appelé à l'électrification de la commune pour mieux servir la population.

De son côté, Madame Josiane Ndayishimiye, jeune entrepreneur de tricot de Bisinde dans la commune et province de Ruyigi, a exprimé un sentiment de désespoir en attendant le soutien promis par le pro-

gramme d'autonomisation économique et d'emploi des jeunes suite à la sélection de son projet, il y a 8 mois.

L'impact causé par cette longue attente est énorme, selon Madame Josiane Ndayishimiye. Elle a souligné qu'elle avait décroché un marché d'une école pour fournir des uniformes tricotés avant de soumettre son dossier, et qu'elle espérait pérenniser ce client en utilisant le crédit du PAEEJ.

Saluant l'initiative du Président de la République du Burundi Son Execellence Evariste Ndayishimiye pour ce programme destiné à accompagner les projets des jeunes, Madame Josiane Ndayishimiye a demandé au programme d'autonomisation économiques et d'emploi des jeunes de la régulariser comme prévu, afin qu'elle puisse concrétiser ses projets et contribuer au développement du pays. (RTNB)

e lundi 25 novembre 2024,une équipe de reporters de la Radiotélévision Nationale du Burundi a effectué une descente dans les provinces de Cankuzo et Ruyigi, afin de se renseigner sur l'état des projets entrepreneuriaux des jeunes, d'identifier les défis auxquels ils sont confrontés dans ce secteur, et de recueillir leurs doléances.

Monsieur Ezéchiel Niyonizeye, exerçant le métier de couturier au marché de Mishiha, a précisé qu'il a commencé en 2019, à la fin de ses études secondaires. Il a indiqué qu'il a démarré avec une simple machine à coudre et un petit capital.

Selon lui, son entreprise a prospéré grâce au soutien financier du Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ), lui permettant de répondre aux besoins de sa clientèle. Il a exprimé sa gra-



24 ^{EME} SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST

30 NOVEMBRE 2024

ARUSHA, REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE. COMMUNIQUE

1. LES CHEFS D'ETAT DE LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST, LEURS EXCELLENCES SALVA KIIR MAYARDIT, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD ; YOWERI KAGUTA MUSEVENI, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE L'OUGANDA ; PAUL KAGAME, PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA ; SAMIA SULUHU HASSAN, PRESIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE TANZANIE : FELIX-ANTOINE **TSHISEKEDI** TSHILOMBO. PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ; HASSAN MOHAMUD, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FEDERALE DE SOMALIE ; WILLIAM SAMUEL RUTO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU KENYA, ET S.E.MONSIEUR PROSPER BAZOMBANZA. VICE-PRESIDENT REPRESENTANT LE **EVARISTE** PRESIDENT NDAYISHIMIYE REPUBLIQUE DU BURUNDI ONT TENU LE 24^{EME} SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST LE 30 NOVEMBRE 2024 A ARUSHA INTERNATIONAL CONFERENCE CENTRE EN

REPUBLIQUE- UNIE DE TANZANIE. LES CHEFS D'ETAT SE SONT RÉUNIS DANS UNE ATMOSPHERE CHALEUREUSE ET CORDIALE.

- 2. LES CHEFS D'ETAT ONT REÇU UN MESSAGE SPECIAL DE S.E. FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN ENVOYÉ SPÉCIAL, OU'ILS ONT EXAMINE LORS DE LEUR RENCONTRE.
- 3. LE SOMMET A REÇU LE RAPPORT D'AVANCEMENT DU CONSEIL DES MINISTRES POUR LA PERIODE DU 25 NOVEMVRE 2023 AU 29 NOVEMBRE 2024. LE SOMMET A FELICITE LE CONSEIL POUR LES PROGRES REALISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET PROJETS DE LA COMMUNAUTE, ET:
 - a) A RECOMMANDE AU CONSEIL D'ACCELERER LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMULE DE FINANCEMENT ET DE FAIRE RAPPORT DES PROGRES A LA 25 EME REUNION DU SOMMET;
 - b) A RECOMMANDE AU CONSEIL DE FINALISER LE CALENDRIER DES SANCTIONS A APPLIQUER PARALLELEMENT A LA FORMULE DE FINANCEMENT;
 - c) A RECOMMANDE A LA REPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET LA REPUBLIQUE FÉDÉRALE DE SOMALIE DE SOUMETTRE LES NOMS

- DES EXPERTS CONSTITUTIONNELS AU SECRETARIAT AVANT LE 31 JANVIER 2025 ;
- d) A RECOMMANDE A LA REPUBLIQUE DU RWANDA, A LA REPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD, A LA REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, A LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET À LA REPUBLIQUE FEDERALE DE SOMMALIE DE CONCLURE DES CONSULTATIONS NATIONALES SUR LA CONSTITUTION DE LA CONFEDERATION POLITIQUE DE LA CAE AVANT LE 30 JUIN 2025 ;
- e) A CHARGE LE CONSEIL DE FORMULER DES RECOMMANDATIONS SUR L'UTILISATION DE LA GEOMETRIE VARIABLE DANS L'INTEGRATION POLITIQUE DE LA COMMUNAUTE POUR ETRE EXAMINE PAR LE 25 EME SOMMET ORDINAIRE.
- f) A DEMANDE AUX PROCUREURS GENERAUX/MINISTRES DE LA JUSTICE DE CONCLURE LA PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA REGLE 11 DU REGLEMENT INTERIEUR DU SOMMET SUR LE QUORUM ET DE FOURNIR DES NOTIFICATIONS LORS DU 25eme SOMMET; ET
- g) A PRIS NOTE DU RAPPORT D'AVANCEMENT SUR L'ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE CAE-UE ET A CHARGE LE CONSEIL DE FOURNIR L'ETAT D'AVANCEMENT LORS DU 25^{eme} SOMMET.
- 4. LE SOMMET A REÇU LE RAPPORT DE LA RETRAITE DES MINISTRES AYANT LES AFFAIRES ETRANGERES ET LES

AFFAIRES DE LA CAE DANS LEURS ATTRIBUTIONS ET A RECOMMANDE AU CONSEIL DE :

- (a) TRAVAILLER AVEC LES ETATS PARTENAIRES POUR ELABORER DES DIRECTIVES REGIONALES POUR LES OPERATIONS MULTIDIMENSIONNELLES DE SOUTIEN À LA PAIX AFIN DE GUIDER LES FUTURES OPERATIONS REGIONALES DE SOUTIEN A LA PAIX ;
- (b) ACCELERER LA CONCLUSION DU PACTE DE DEFENSE MUTUELLE DE LA CAE POUR FACILITER LES OPERATIONS DE SOUTIEN A LA PAIX ENTREPRISES PAR LA COMMUNAUTE ; ET :
- (c) ACCELERER LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE LA CEA DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET FOURNIR L'ETAT D'AVANCEMENT AU COURS DU 25e SOMMET.
- 5. LE SOMMET A REÇU UN RAPPORT DE S.E. UHURU KENYATTA, FACILITATEUR DU PROCESSUS DE NAIROBI DIRIGE PAR LA CAE SUR LA RESTAURATION DE LA PAIX ET DE LA SECURITE DANS L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC). LE SOMMET A PRIS NOTE DE LA DETERIORATION DE LA SITUATION DANS L'EST DE LA RDC ET A APPELE A LA CESSATION DES HOSTILITES. EN RAISON DE LA COMPLEXITE DES PROCESSUS PARALLELES, LE SOMMET A APPELE A UNE APPROCHE COORDONNEE ET A UNE CONSOLIDATION DES DIFFERENTES INITIATIVES, EN PARTICULIER LA FUSION DU PROCESSUS DE LUANDA ET DU PROCESSUS DE NAIROBI DIRIGE PAR LA CAE EN UN SEUL ET SA GESTION CONJOINTE. LE SOMMET A SOULIGNE LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉUNION CONJOINTE ENTRE LA

COMMUNAUTE DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE (SADC) POUR DISCUTER DES MODALITES EN CONSIDERATION DU GRAND IMPACT DE LA SITUATION EN RDC SUR LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST. LE SECRETARIAT DE LA CAE A ETE CHARGE DE SUIVRE LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2025.

- 6. LE SOMMET A APPROUVE ET SIGNE L'INSTRUMENT D'ADOPTION DES AMENDEMENTS À L'ARTICLE 137 DU TRAITE PORTANT ETABLISSEMENT DE LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST (TRAITE) AFIN D'INCORPORER LE FRANÇAIS ET LE KISWAHILI COMME LANGUES OFFICIELLES DES ORGANES ET INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTE EN PLUS DE L'ANGLAIS, ET L'ARTICLE 132(4) DU TRAITE AFIN DE REFLETER ET DE FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMULE DE FINANCEMENT CONVENUE PAR LE SOMMET.
- 7. LE SOMMET A CHARGE LE CONSEIL D'EXAMINER LES MODALITES DE PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS DES ETATS PARTENAIRES EN MONNAIE LOCALE, EN TENANT COMPTE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 132(6) DU TRAITE.
- 8. LE SOMMET A APPROUVE ET SIGNE L'ANNEXE VII DU PROTOCOLE PORTANT CREATION DU MARCHE COMMUN DE L'AFRIQUE DE L'EST SUR RECONNAISSANCE MUTUELLE DES REGLEMENTS DE QUALIFICATION ACADEMIQUE ET PROFESSIONNELLE.

9. LE SOMMET A CONSENTI LE :

- a) PROJET DE LOI DE 2022 PORTANT MODIFICATION DE LA GESTION DES DOUANES DE LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST;
- b) PROJET DE LOI DE 2023 PORTANT PORT DE CREDITS A LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST ;
- c) PROJET DE LOI DE CREDIT SUPPLEMENTAIRE POUR LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST, 2023 ; ET
- d) PROJET DE LOI DE 2023 PORTANT AFFECTATION ADDITIONNELLE DE CREDITS (N° 2) A LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST
- 10. LES CHEFS D'ETAT ONT RECONNU QUE LE MANDAT DE L'HONORABLE JUGE DR CHARLES O. NYAWELO EN TANT QUE JUGE DE LA COUR DE JUSTICE DE L'AFRIQUE DE L'EST A PRIS FIN EN JANVIER 2024 ET L'ONT FELICITE POUR SON DEVOUEMENT AU SERVICE DE LA COMMUNAUTE ET LUI ONT SOUHAITÉ BONNE CHANCE DANS SES EFFORTS FUTURS.
- 11. LE SOMMET A DESIGNE HONORABLE **JUGE RICHARD WEJULI WABWIRE** DE LA REPUBLIQUE D'OUGANDA, EN TANT QUE JUGE PRINCIPAL ADJOINT DE LA COUR DE JUSTICE DE L'AFRIQUE DE L'EST A PARTIR DU 30 NOVEMBRE 2024.
- 12. LES CHEFS D'ETAT ONT DECERNE DES CERTIFICATS AUX GAGNANTS DU CONCOURS DE DISSERTATION DES ECOLES SECONDAIRES DE LA CAE 2023 ET LES ONT FELICITES POUR LEUR INTERET QU'ILS ONT MANIFESTE EN MATIERE DE PROCESSUS D'INTÉGRATION DE LA CAE.

- 13. LE SOMMET A FELICITE LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'EST POUR AVOIR COMMEMORE 25 ANS D'INTEGRATION REGIONALE ET A SOULIGNE L'IMPORTANCE DE RENFORCER LES RELATIONS COMMERCIALES, DE FAVORISER LA PAIX ET LA SECURITE, DE DONNER AUX JEUNES ET AUX FEMMES LES MOYENS DE S'ENGAGER DANS LA PRODUCTION COMMERCIALE, ET DE RENFORCER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, Y COMPRIS L'ENERGIE VERTE ET L'ADHESION A LA TRANSFORMATION NUMERIQUE COMME MOTEURS CLES DE L'INTEGRATION REGIONALE, ET;
- (a) A RECOMMANDE AU CONSEIL DE DONNER LA PRIORITE A L'ELIMINATION DES OBSTACLES AU COMMERCE, A LA SUPPRESSION DES RESTRICTIONS A LA CIRCULATION DES PERSONNES ET DES SERVICES AFIN DE FAVORISER L'INTEGRATION COMMERCIALE, D'ADOPTER DES POLITIQUES NUMERIQUES ET DES SOLUTIONS DE PAIEMENT INCLUSIVES POUR AMELIORER LE COMMERCE, LA SECURITE, L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA PRODUCTION ET LE COMMERCE TRANSFRONTALIER; ET
- b) A RECOMMANDE AU CONSEIL DE CONVOQUER UNE REUNION SPECIALISEE AVEC LES ORGANES ET INSTITUTIONS DE LA CAE, LES ETATS PARTENAIRES, LE SECTEUR PRIVE DES ETATS PARTENAIRES ET LEURS ORGANES DIRECTEURS/ASSOCIATIONS POUR DISCUTER DE CETTE QUESTION ET GENERER UN PLAN D'ACTION CONJOINT D'ICI AVRIL 2025.
- 14. LE SOMMET A DECIDE QUE LA REPUBLIQUE DU KENYA SERA A LA PRESIDENCE DE LA COMMUNAUTE, TANDIS QUE LA REPUBLIQUE FEDERALE DE SOMALIE SERA LE RAPPORTEUR POUR L'ANNÉE 2024/2025.

15. LE SOMMET A FELICITE SON EXCELLENCE SALVA KIIR MAYARDIT PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD POUR SON EXCELLENT LEADERSHIP A LA PRESIDENCE DU SOMMET ET A FELICITE SON EXCELLENCE DR WILLIAM SAMUEL RUTO ET SON EXCELLENCE HASSAN SHEIKH MOHAMUD POUR AVOIR ASSUME, RESPECTIVEMENT, LEUR ROLE DE PRESIDENT ET RAPPORTEUR DU SOMMET DE LA CAE.

16. LES CHEFS D'ETAT ONT REMERCIE S.E. SAMIA SULUHU HASSAN ET ONT EXPRIME LEUR GRATITUDE POUR L'HOSPITALITE CHALEUREUSE ET CORDIALE QUI LEUR A ETE ACCORDEE, AINSI QU'A LEURS DELEGATIONS, PENDANT LEUR SEJOUR EN REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE.



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

COMMUNIQUE DE PRESSE N°15/2024 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 27 novembre 2024 à Bujumbura, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Après la présentation et l'adoption de l'ordre du jour, Son Excellence Monsieur le Président de la République a invité le Premier Ministre à présenter la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qui avait eu lieu les 22, 25 et 26 novembre 2024 et qui était consacrée à l'analyse préalable des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

 Document de politique et stratégie sectorielle du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme,

présenté par la Ministre Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme

L'élaboration de la Politique et Stratégie Sectorielle 2023-2027 a pris pour référence les documents d'orientation nationale, notamment la Vision « Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060 » ainsi que le Plan National de Développement révisé.

La vision du Ministère est : « A l'horizon 2027, le Burundi dispose d'un tissu industriel et commercial compétitif, d'un transport fluide et sécurisé, de l'artisanat valorisant les ressources locales, d'un tourisme attractif et d'une technologie alimentaire accessible à toute la population burundaise ».

L'objectif global de la Politique Sectorielle du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, à long terme, se résume comme suit : « Contribuer à la croissance économique à travers le développement du commerce, du transport, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, de la normalisation et du contrôle de la qualité ».

A l'issue de l'analyse, le Conseil des Ministres a noté qu'il y avait des aspects de fonds à intégrer dans cette politique et l'a retourné au Ministère pour être retravaillé. Le document finalisé sera ramené en Conseil des Ministres pour adoptions.

 Projet de loi portant ratification de l'accord-cadre de coopération entre le Gouvernement de la République du Tchad et le Gouvernement de la République du Burundi, présenté par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

L'accord-cadre de coopération entre le Gouvernement de la République du Tchad et le Gouvernement de la République du Burundi va donner un nouvel élan aux relations entre les deux pays par la réalisation des partenariats dans des domaines diversifiés d'intérêt commun en particulier les domaines économiques.

Après analyse, le projet a été adopté.

B.P. 2800 BUJUMBURA; Téléphone : 22 21 27 47; Télécopie : 22 213545; E-mail : sqe@burundi.gov.bi



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

 Plafonds d'engagement des dépenses du deuxième trimestre 2024-2025, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique

Les plafonds d'engagement budgétaire sont soumis à la loi portant fixation du budget général de la République du Burundi pour l'exercice 2024/2025 qui introduit l'élaboration des plafonds d'engagement trimestriels des dépenses sur base des PTBA. Les plafonds d'engagement constituent un outil indispensable de régulation des dépenses.

Conformément à la loi de finances de 2024/2025, tout gestionnaire de crédit doit engager les dépenses à la limite du crédit voté et accordé. Le Ministre ayant les finances dans ses attributions est autorisé à prendre des mesures qui s'imposent pour éviter le dépassement des crédits.

Après échange et débat, le projet a été adopté avec entre autres recommandations de renforcer la rigueur dans la gestion budgétaire en évitant les dépenses non prioritaires, d'étudier des stratégies pour accroître les recettes et de procéder immédiatement à la révision budgétaire pour ajuster les dépenses aux ressources disponibles.

4. Note sur l'état des lieux de l'accord de crédit signé entre l'Exim Bank of India et le Gouvernement du Burundi dans le cadre de la construction du Palais du Parlement et des buildings ministériels,

présentée par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique

Cet accord de crédit a été signé entre l'Etat du Burundi et l'Exim Bank of India en date du 2 juillet 2019 et porte sur un montant de Cent Soixante Un Millions, Trois Cent Soixante Milles (161 360 000) dollars américains. L'accord prévoit que 75 % des biens et services à utiliser dans l'exécution de ce projet proviendraient de l'Inde, et les 25 % restant pourraient provenir de l'extérieur du pays, ce qui viendrait pour renchérir le coût de construction de ces infrastructures, alors que le Burundi dispose d'une grande partie des matières premières susceptibles d'être utilisées dans la construction de ces immeubles.

Depuis sa signature en 2019 jusqu'à l'heure actuelle, aucun décaissement n'a eu lieu. Face à cette situation, il y a lieu de se poser des questions sur cet accord de crédit notamment sa mise en œuvre, au regard des charges y relatives que l'Etat doit supporter. L'objet de la présente note est de demander au Gouvernement un accord pour commencer les procédures de résiliation de l'accord de crédit ou de renégocier l'orientation du crédit.

Le Conseil des Ministres a donné son accord pour commencer les négociations avec Exim Bank of India en vue de la résiliation ou de la réorientation du crédit dans un autre projet qui sera, cette fois-ci, exécuté par le Gouvernement du Burundi.

7

3

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

5. Projet d'ordonnance ministérielle conjointe portant fixation de la rémunération du personnel du Secrétariat Exécutif Permanent et du montant des jetons de présence des membres du Conseil Académique et des personnes ressources de l'Académie Rundi, présenté par le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique.

L'Académie Rundi, a été restructurée en 2021. Cependant, son opérationnalisation n'est pas encore effective, suite à l'insuffisance de son personnel, incomplet jusqu'à ce jour.

Cette ordonnance vient tracer une voie pour la nomination des membres du Conseil Académique mais aussi pour le recrutement du personnel du Secrétariat Exécutif et des personnes ressources. La nomination des membres du Conseil Académique permettra ainsi la mise en place des statuts du personnel pour une opérationnalisation effective de cette institution.

Après analyse, le projet a été adopté.

6. Projet d'accord de financement additionnel pour le Projet hydroélectrique de Jiji et Murembwe, présenté par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines

Cet accord concerne l'octroi d'un don de financement additionnel d'un montant de 30 millions de dollars accordé par la Banque Mondiale pour le projet hydroélectrique de Jiji et Murembwe qui s'ajoute au financement initial de 100 millions de dollars américains. Ce don permettra de combler un déficit de financement qui permettra au projet de cheminer vers l'achèvement des activités en cours et d'atteindre l'objectif de développement du Projet.

Après analyse, le projet a été adopté.

7. Projet d'accord de financement additionnel du Projet d'accélération de la transformation de l'accès à l'énergie propre et durable au Burundi (Accelerating Sustainable and Clean Energy Access Transformation - ASCENT BURUNDI), présenté par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines.

Le projet ASCENT a déjà eu un financement initial de la Banque Mondiale à hauteur de 100 millions de dollars américains.

Un financement additionnel de cinquante millions de dollars américains (50 millions) vient d'être ajouté pour étendre les services énergétiques aux populations en dehors de Bujumbura.

Ce financement additionnel permettra d'étendre les lignes Moyenne Tension et Basse Tension ainsi que le raccordement de tous les ménages et les institutions publiques sur les quatre-vingt-quinze (95) collines surplombant la Ville de Bujumbura, ce qui permettra de supprimer les branchements illégaux observés dans ces localités et accroître l'accès à une électricité fiable. A l'issue de l'analyse, le projet a été adopté.

B.P. 2800 BUJUMBURA; Téléphone : 22 21 27 47; Télécopie : 22 213545; E-mail : sae@burundi.gov.bi



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

8. Projet de décret portant modalités d'application de la loi n°1/19 du 4 août 2023 portant code minier du Burundi en rapport avec la prospection, la recherche géologique, l'exploitation minière et la carrière industrielle,

présenté par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines.

Dans le souci de maximiser les revenus du secteur des mines et des carrières et de booster l'économie du pays afin d'atteindre l'objectif de faire du Burundi un Pays émergent en 2040 et un Pays développé en 2060, le Gouvernement du Burundi a opéré d'importantes réformes, y compris le cadre légal pour rendre le secteur des mines et des carrières un levier du développement socio-économique du Burundi.

C'est dans ce cadre que la loi portant Code Minier du Burundi a été mise en place en 2023.

Pour la mise en œuvre de cette loi, il s'avère nécessaire de mettre en place ses textes d'applications. Compte tenu des attentes du secteur minier et des substances minérales riches et variées dont dispose notre pays, la valorisation et l'exploitation rationnelle de ces substances peuvent contribuer significativement à la croissance économique.

Ce projet de décret vient préciser les modalités de prospection, de recherche géologique, et d'exploitation des mines et carrières. A l'issue de l'analyse, le projet a été adopté moyennant des corrections de fonds et de forme.

1

9. Projet de construction d'une Cité internationale de luxe à Gitega par la Société DACC INTERNATIONAL

présenté par le Ministre des Infrastructures, de l'Equipement et des logements Sociaux

La Société DACC INTERNATIONAL a demandé un terrain pour le projet de construction d'une Cité Internationale de Luxe à GITEGA. Ce projet rentre dans le cadre de la mise en application de la politique du Gouvernement relative à la construction de logements sociaux.

La Cité internationale de luxe sera construite à Gitega, sur un terrain de 6ha 87a 46 ca. Cette cité hébergera:

- (i) des maisons de luxe composées de villas et d'appartements;
- (ii) un centre commercial;
- (iii) une crèche /école maternelle ;
- (iv) un parc sportif et récréatif.

Il est proposé l'attribution du terrain demandé pour permettre à la Société DACC d'entreprendre son projet.

Après échange et débat, le Conseil des Ministres a recommandé de respecter les dispositions du code foncier en matière de cession et de concession des terres de l'Etat notamment la signature d'une convention entre la Société et le Ministère en charge des Infrastructures en rapport avec le projet à promouvoir.

B.P. 2800 BUJUMBURA; Téléphone : 22 21 27 47; Télécopie : 22 213545; E-mail : <u>sae@burundi.qov.bi</u>



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

10. Note relative à la correction des irrégularités liées à l'application de la nouvelle politique salariale et définition de nouveaux emplois-types de la fonction publique, présentée par le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi

Dans le but d'accompagner la mise en œuvre du Programme National de Réforme de l'Administration, le Gouvernement a mis en place une Politique Salariale Equitable dans le Secteur Public. Cette Politique est en application depuis Juillet 2023 et les fonctionnaires et agents civils de l'Etat perçoivent régulièrement un salaire suivant le nouveau système de rémunération.

Cette politique est basée sur la classification des emplois de la fonction publique et la gestion des performances, et a pour objectif l'équité salariale suivant le principe « deux fonctionnaires exerçant des métiers différents mais comportant des qualifications, des responsabilités comparables et obtenant dans leur emploi des résultats équivalents, perçoivent une rémunération également comparable ».

Cependant la création de nouvelles structures au niveau de certains Ministères sectoriels et la gestion de certaines catégories de personnels motivent le besoin de création de nouveaux emplois-types. Par ailleurs des fonctionnaires perçoivent des salaires qui ne correspondent pas à leur emploi surtout au niveau de l'enseignement. La note propose la correction de ces irrégularités.

Après analyse, la proposition de la note a été acceptée et le Conseil des Ministres a recommandé de veiller à ce qu'il n'y ait plus de confusion entre l'emploi qui sous-entend la carrière et la fonction qui, elle, suppose la nomination à un poste. Il a été recommandé la mise en place d'une équipe composée des représentants des Ministères en charge de la Fonction Publique, de l'Education Nationale, de la Santé Publique et des Finances pour évaluer la mise en œuvre de la Politique salariale.

Il a été recommandé également que l'équipe qui a travaillé sur le dégel des annales et l'harmonisation du mode d'avancement dans les institutions à statuts spéciaux travaille également sur ce nouveau système de rémunération dans ces institutions.

11. Divers

B.P. 2800 BUJUMBURA;

Le Conseil des Ministres a observé une certaine démotivation des fonctionnaires de l'Etat à la veille des élections, surtout les hauts cadres, car ils se concentrent beaucoup plus sur l'élaboration les listes électorales pour pouvoir y figurer. Il a été demandé à tout un chacun de garder un sens patriotique et continuer à vaquer à son travail car tout le monde ne peut pas figurer sur la liste électorale. Les élections passent et la vie du pays doit continuer.

Fait à Bujumbura, 28 novembre 2024

Le Secrétaire Général de l'Etat Jérôme NIYONZIMA. -

Téléphone : 22 21 27 47 ; Télécopie : 22 213545 ; E-mail : sqe@burundi.qov.bi

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi